

Les taux de matière sèche du maïs ensilage ont progressé de 2 à parfois 3 % lors de la dernière semaine. L'amélioration des conditions météorologiques a permis d'atteindre cette progression dans les normes pour cette période de la saison.

**Au Centre du Pays**, les récoltes ont progressé de manière soutenue.

**Au sud du sillon Sambre-et-Meuse**, les variétés précoces atteignent partout le stade optimal de récolte. Les ensilages de ces variétés peuvent s'envisager sans crainte.

Pour les variétés plus tardives de ces régions, les récoltes des meilleures situations (semis précoces, bonne exposition, terres drainantes, ...) peuvent aussi débuter. Bien que l'écart entre variétés précoces et tardives est réduit d'après nos derniers prélèvements, il serait préférable d'attendre une semaine supplémentaire pour les situations moyennes en variétés plus tardives puisque la teneur minimale de 31% de M.S. n'est pas encore atteinte partout pour cette classe variétale.

**En Ardenne**, la maturité a bien progressé. Néanmoins, il faudra encore patienter 10 jours afin que le stade optimal de récolte des variétés ultra-précoces soit atteint. Les ensilages de ces variétés doivent être prévus idéalement à partir du 5 octobre. Pour les autres variétés moins précoces, il faudra encore patienter 2 à 3 semaines, soit entre le 10 et le 15 octobre, pour récolter à maturité. Ce délai d'attente sera possible là où les pressions en gibier ne sont pas trop importantes.

**Le Centre Pilote Maïs**

**Situation des maturités du maïs ensilage**  
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 39 du 25/09/2017 au 02/10/2017)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 25/09 au 02/10/2017	Du 26/09 au 03/10/16	Du 21 au 28/09/15	Du 25/09 au 02/10/2017	Du 26/09 au 03/10/16	Du 21 au 28/09/15
<b>Condroz Ouest</b> ( <i>Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpennes, Gozée, Momignies, Yves-Gomezée</i> )	<b>De 30 à 33 %</b>	32 %	27,5 %	<b>De 28 à 31 %</b>	29 %	25,5 %
<b>Condroz Centre</b> ( <i>Achène, Ciney, Courrière, Crupet, Havelange, Schaltin</i> )	<b>De 32 à 35 %</b>	30,5 %	26,5 %	<b>De 29 à 31 %</b>	30 %	25 %
<b>Condroz Est</b> ( <i>Bois-et-Borsu, Clavier, Ellemelle, Neupré, Pailhe, Rotheux</i> )	<b>De 31 à 34 %</b>	31,5 %	27,5 %	<b>De 30 à 33 %</b>	29,5 %	25 %
<b>Famenne Ouest</b> ( <i>Chimay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon</i> )	<b>De 31 à 34 %</b>	30 %	25,5 %	<b>De 29 à 32 %</b>	28,5 %	25 %
<b>Famenne Centre</b> ( <i>Ambly, Aye, Gozin, Haversin, Humain, Montgauthier</i> )	<b>De 31 à 34 %</b>	30,5 %	26,5 %	<b>De 30 à 33 %</b>	29,5 %	26 %
<b>Famenne Est</b> ( <i>Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze</i> )	<b>De 32 à 35 %</b>	32,5 %	28,5 %	<b>De 31 à 34 %</b>	29,5 %	25,5 %
<b>Région Herbagère Liégeoise</b> ( <i>Louveigné, Melen, Soiron, Sprimont, Theux, Xhoris</i> )	<b>De 32 à 35 %</b>	31,5 %	26,5 %	<b>De 29 à 32 %</b>	29,5 %	24,5 %
<b>Région jurassique</b> ( <i>Autelbas, Châtillon, Rulles, Schockville, Sommethonne, Villers-sur-Semois</i> )	<b>De 31 à 35 %</b>	Réc	31 %	<b>De 29 à 33 %</b>	Réc	29 %
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
<b>Ardenne</b> ( <i>Bonnerue, Cul-des-Sarts, Offagne, Stoumont, Villers-la-Bonne, Werbomont</i> )	<b>De 26 à 29 %</b>	27,5 %	NP	<b>De 25 à 28 %</b>	26,5 %	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs ([www.centrepilotemais.be](http://www.centrepilotemais.be)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de la Province de Liège-Agriculture, de Brabant Wallon Agro Qualité ; de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.